

Quelques considérations sur les lendemains de 1492 et de 1982 A few Thoughts on the Aftermaths of 1492 and 1982

Denis Vaugeois

Volume 37, numéro 2-3, 2007

Métissitude

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1081644ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1081644ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vaugeois, D. (2007). Quelques considérations sur les lendemains de 1492 et de 1982. *Recherches amérindiennes au Québec*, 37(2-3), 107–113.
<https://doi.org/10.7202/1081644ar>

Résumé de l'article

Le choc microbien est bien connu mais habituellement sous-estimé, selon l'auteur, qui s'interroge sur l'extrême vulnérabilité des Indiens face à certaines maladies dont la variole. Des nations sont disparues, plusieurs groupes se sont reconstitués. Parallèlement, le métissage est apparu et s'est grandement développé. Lui aussi aurait été largement sous-estimé. L'auteur termine en soulignant le choix qui s'offre depuis toujours aux Métis : devenir des Blancs, s'affirmer comme Métis ou s'intégrer dans une communauté amérindienne. Il amorce ses observations avec le contact de 1492 et conclut avec la constitution canadienne de 1982.



Quelques considérations sur les lendemains de 1492 et de 1982

**Denis
Vaugois**

L'AN 1492. Deux vieux mondes entrent en contact, pour le meilleur et pour le pire. Selon la version habituelle, la Civilisation, avec un C majuscule, débarque dans un nouveau monde. Nouveau, ce monde l'est en effet pour les Européens, même s'il compte des millénaires d'existence et a déjà donné naissance à des civilisations absolument fascinantes.

Doit-on parler d'invasion, de conquête, de rencontre ou de contact ? Tous ces mots ont leurs adeptes. Chacun comporte une part de vérité. Invasion ? Oui, même si les rapports démographiques des populations en présence sont tels que ce terme est peu approprié. Comment une troupe de moins de 200 soldats peut-elle envahir un empire de plusieurs millions de personnes ? Conquête ? Oui, si on considère les résultats. Rencontre ou contact ? Indéniablement, car deux mondes entrent en effet en contact, donnant naissance à un véritable nouveau monde. À partir de 1492, les Amériques seront totalement transformées ; l'Europe, l'Asie, l'Afrique également. Un monde nouveau, à l'échelle planétaire, se développe rapidement. Des aliments et des médicaments, inconnus jusque-là dans le reste de l'univers, améliorent la vie des gens et favorisent de spectaculaires poussées démographiques, l'abondance de métaux précieux bouleverse les systèmes commerciaux et financiers, des modèles séduisants de vie en société inspirent les philosophes et les politiques.

LE CHOC MICROBIEN

Le drame, puisque drame il y a, réside dans ce qu'on a appelé, avec pudeur, le

choc microbien. Il fut d'une telle importance que son existence n'a pas pu échapper aux historiens (Desrosiers 1998, t. I : 85, 105-106, 115, 118, 125-126). Mais il fut constamment sous-estimé. Comment expliquer les conquêtes de Cortés et de Pizarro ? Par la supériorité des armes, les superstitions des Aztèques et des Incas, les divisions internes bien exploitées par les Espagnols, l'apport des chevaux et des chiens de combat ? Comment expliquer la disparition des Iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent au lendemain des voyages de Jacques Cartier ? Par les guerres, a-t-on répondu¹, pour finalement ajouter : peut-être aussi par les épidémies. À cet égard, le comble du cynisme se trouve dans les commentaires des colons de la Nouvelle-Angleterre qui osent remercier le ciel d'avoir éliminé les premiers occupants, leur permettant ainsi de s'installer sur des terres inoccupées (Delâge 1985 : 97 ; Jones 2004 : 30-31, 37, 53). En Acadie, les Français feignent de ne pas se rendre compte du haut taux de mortalité des Micmacs. Pendant leur long périple (1804-1806), Lewis et Clark mettent du temps avant de s'interroger sur l'absence d'Indiens sur de larges portions du territoire qu'ils traversent.

Aujourd'hui, les historiens retournent aux textes anciens. L'ampleur des épidémies apparaît au détour de chaque lettre ou rapport. Ils y sont plus attentifs. La même proportion de décès revient constamment. Depuis Pierre Le Moyné d'Iberville au sud du continent² jusqu'à Samuel Hearne à l'extrême nord, explorateurs et auteurs parlent de neuf décès

sur dix, dix-neuf sur vingt (Hearne 2002 : 259 ; Fumoleau 1994 : 432 ; Mann 2006 : 93, 99 ; Delâge 1985 : 99). Les évaluations sont tellement élevées qu'on se dit que l'émotion qui gagne les explorateurs, les missionnaires, les militaires, les administrateurs de postes les amène à exagérer.

La variole est la grande faucheuse. Terriblement contagieuse, elle entraîne la mort dans le tiers des cas chez les Blancs. Pourquoi le taux de mortalité est-il tellement différent chez les Indiens ? D'abord, aucun n'est immunisé. La seule façon de l'être est d'avoir déjà eu la variole ou de se soumettre à une inoculation, ancêtre de la vaccination. Ce procédé se répandra peu à peu chez les Américains, surtout pendant la guerre de l'indépendance. George Washington, qui a lui-même déjà été atteint de la variole, avait appris, dans son milieu familial, l'existence de la variolisation ou inoculation. Non exempt de risque et nécessitant une mise en quarantaine, cette forme de protection fut largement utilisée par Washington avec ses jeunes recrues, particulièrement en 1777³. La guerre terminée, fallait-il se soucier de la survie des Indiens ? Certains s'en préoccupent. Ainsi, le président Jefferson, dans ses instructions du 20 juin 1803⁴, avait incité Meriwether Lewis à se munir de vaccins que venait de mettre au point Edward Jenner. Alexander Mackenzie avait eu la même préoccupation.

Mais la négligence domine. De part et d'autre, on échange des objets contaminés. Certains Indiens se méfient, mais pas tous. Ainsi, il est dramatique de suivre l'évolution de la terrible épidémie de 1837 (Jones 2004 : 103-110).

LA VULNÉRABILITÉ DES INDIENS

Une question se pose qui est pourtant rarement soulevée. Outre l'absence d'immunité acquise, les Indiens étaient-ils particulièrement vulnérables ? Timidement, certains chercheurs lèvent le voile sur le rôle des bactériophages. Certains avencent l'existence d'un déficit de HLA (*human leukocyte antigens*) ou d'allèles chez les Indiens par rapport aux Blancs (Mann 2006 : 103-105). D'autres examinent le groupe sanguin de type O qui domine largement chez les Indiens, sans, semble-t-il, les rendre plus vulnérables à la variole (Diamond 1997 : 21 ; Mann 2006 : 103). Une grande homogénéité des nations autochtones aurait également rendu les virus plus dévastateurs. Quand un virus s'attaque à un organisme, il doit lutter contre un système de défense. Il en cherche les failles. Si, après quelques heures de lutte, ce même virus se jette sur une personne apparentée dont le système de défense est assez semblable à celui de la précédente victime, il est plus aguerri, plus dangereux. Du moins, il est permis d'en faire l'hypothèse (Fenn 2001 : 27).

Il est connu que les humains et les animaux échangent constamment des microbes. Or, l'absence quasi générale d'animaux domestiques chez les Indiens, disent certains spécialistes (Mann 2006 : 98-99), a pu empêcher une forme d'habitude à certaines maladies contagieuses (outre la variole) comme la rougeole, la rubéole, la scarlatine, l'influenza, etc. Le créateur du vaccin (de *vaca*, vache), Edward Jenner avait constaté que les personnes en contact avec des vaches semblaient avoir acquis une forme d'immunité. Il développera ses premiers vaccins en donnant à ses patients de petites doses de virus (*cow pox*) prélevés sur des vaches, un peu comme les femmes de harem, selon les observations de l'épouse d'un diplomate britannique en Turquie, Lady Montagu, le faisaient à partir des pustules de personnes atteintes. Elle décrit dans ses lettres « the invention of engrafting⁵ ».

Enfin, il s'en trouve pour croire que le fait que la variole n'ait jamais existé chez les parents, grands-parents, arrière-grands-parents, aurait privé les descendants d'une prédisposition à une capacité de l'organisme de se défendre. Les progrès de la science rendent aujourd'hui les recherches possibles. Il faudra bien finir par trouver une explication à l'extrême vulnérabilité des Indiens.

La supériorité des armes ou les croyances des Indiens paraissent de commodes prétextes pour expliquer des victoires qui sont, en réalité, rendues possibles par de terribles épidémies. Le cas de Pizarro est particulièrement révélateur. Les Incas ont des armes très efficaces. Avec la corde, ils se construisent des ponts suspendus, fabriquent des armures et des frondes. Celles-ci ne s'enrayent pas, se rechargent à la vitesse de l'éclair et ne souffrent pas du manque de poudre ou de balles. On sait par ailleurs qu'une épidémie avait précédé la troupe de Pizarro et dressé face à face deux héritiers à la succession de l'Inca suprême Huayna Capac, lui-même fauché par la maladie avec quelque 200 000 des siens, dont ses héritiers présumés et bon nombre de ses proches collaborateurs. En s'emparant de Mexico, le grand problème de Cortés sera de gérer les épidémies. L'anéantissement de la Huronie s'explique en bonne partie par la variole, celle des Wampanoag également. C'est partout la même chose.

EN NOUVELLE-FRANCE, LES SURVIVANTS SE REGROUPENT ET SE MÉTISENT

Tout comme on n'a pas voulu voir l'ampleur dramatique des épidémies, on a tenu pour marginal le métissage. Longtemps, on a rappelé la petite centaine de mariages mixtes trouvés dans les registres des paroisses de la vallée du Saint-Laurent. Plusieurs chercheurs, adeptes de la pureté des origines des Canadiens français, ne tenaient pas à en trouver d'autres. On pensera à Lionel Groulx, mais tous les historiens de sa génération, généalogistes en tête, se rangent de son avis. Des démographes ont emboîté le pas en se basant sur des registres d'état civil qu'ils faisaient dépouiller par des compilateurs mal préparés à décoder les actes de baptême. Madeleine Ferron et Robert Cliche ont donné, dans *Les Beaucerons ces insoumis* (HMH), de beaux exemples de camouflage d'origine indienne, au nom d'une certaine « charité chrétienne ». Il fallait toutes les connaissances d'un Raymond Douville (1974) pour identifier l'enfant ramené de la traite qui compte parmi les ancêtres de Maurice Duplessis.

Ou moqueurs ou gênés, des historiens ont commencé à souligner des mariages contractés « à la façon du pays ». D'autres ont rappelé le libertinage de plusieurs coureurs des bois, d'autres enfin ont reconnu que plusieurs Canadiens avaient une double vie : une femme dans la colonie et une autre dans le Pays d'en Haut. Peu à peu, tout le monde s'est rendu à l'évidence. Sur quelque 10 000 Français qui se sont installés en Nouvelle-France avant 1760, il y eut un peu plus de 1 000 femmes. Or les Indiennes étaient là, libres de s'unir aux Blancs qui avaient besoin d'elles pour se livrer à la traite des fourrures, activité de base pour la survie de la Nouvelle-France. Si les mariages mixtes étaient l'exception entre Montréal et Québec, ils avaient été la norme en Acadie et ils seront la règle à l'ouest de Montréal.

Les patrons de la Hudson's Bay Company (HBC) avaient d'abord interdit à leurs agents de fréquenter les Indiennes. Les succès des Canadiens leur ouvrirent les yeux et leur politique s'ajusta. Les unions mixtes se répandirent dans le bassin de la

baie d'Hudson. Au terme de leur engagement, les agents proposaient parfois leur épouse aux nouveaux arrivants (sans parler d'un inévitable « commerce » qui eut cours). De retour en Angleterre, plusieurs savaient, de diverses façons, se souvenir de leurs familles indiennes. D'autres de la North West Company (NWC) ramenèrent femmes et enfants à Montréal (Peterson et Brown 2001 : 195-206).

Le phénomène est toutefois d'une tout autre ampleur dans le cas des Canadiens qui se répandent jusqu'au golfe du Mexique et jusqu'à l'embouchure du Columbia. Rappelons brièvement que John McLoughlin, né près de Rivière-du-Loup, francophone malgré son nom, marié à une métisse, Marguerite Waddens, deviendra le père de l'Oregon. Louis de Lorimier, marié également à une métisse, Charlotte Penmanpieh Bougainville, compte parmi les fondateurs de Cap-Girardeau, sur le Mississippi⁶. Ce sont des cas isolés, dira-t-on. Loin de là.

Depuis quelques années, les études se sont concentrées sur le territoire actuel du Québec. Or, l'histoire du Québec ne peut se comprendre de cette façon. À la manière des pionniers, les chercheurs doivent embrasser l'ensemble du continent. Les lieux de métissage sont partout. Isolés au début, ils se précisent à la fin du XVII^e siècle. Tandis qu'une population blanche s'installait sur la côte atlantique et repoussait les rares survivants des tribus indiennes décimées par les maladies, la région des Grands Lacs et le pays des Illinois devenaient lieux de rencontres et de métissage : Michillimakinac, la baie des Puants, Kaskaskia, Cahokia, Peoria, Prairie du Rocher, Fort de Chartres, Fort d'Orléans, Fort Miami (rivière Maumee), La Pointe (baie Chequamegon), Kaministiquia, Lafayette, Vincennes, Fort Nipigon, Détroit, Prairie du Chien, Portage des Sioux, Fort William (aujourd'hui Winnipeg), Pembina, Fort des Prairies, Lac La Biche, Lac Sainte-Anne, etc. (Peterson et Brown 2001 : 42-71 ; Purich 1988 : 28 et diverses autres sources). Qui sont ces Cadotte, Beaulieu, Dubuque, Girard, Boivin, Boisvert, Lécuyer, Juneau, LaFramboise, Beaubien, Ducharme, Grignon, Langlade, Dufresne, Ménard, Trudeau, Bissonnette, Deschamps, Lajeunesse, Primeau, Sabourin, Landry, etc. ? Ne les rencontre-t-on pas un peu partout ?

Le métissage s'intensifie à l'ouest et au sud des Grands Lacs. Au début du XIX^e siècle, les Sang-Mêlés dits Métis ou Bois-Brûlés, sont omniprésents. Tous les voyageurs le soulignent. Certains, avec étonnement et dédain, comme John James Audubon ou Francis Parkman (Vaugeois 2002 : 171-185).

Au Québec, des Indiens métissés ont carrément remplacé les Indiens. Au XIX^e et au début du XX^e siècle, tous les enquêteurs qui visitent les communautés amérindiennes rapportent la même chose : il est de plus en plus rare de rencontrer des Amérindiens « pur sang », comme ils disent. Les Indiens des réserves sont conscients de cette évolution et cherchent à éloigner les Blancs qui vivent parmi eux (Rapport Bagot, 1845).

Ce phénomène du métissage est décelable à la grandeur de l'Amérique du Nord. Au hasard de l'actualité, on croise des Phil Fontaine et des Ovide Mercredi, et aussi un Leonard Peltier, le célèbre activiste américain, qui rappelle ses origines canadiennes-françaises dans ses Mémoires (Peltier et Arden 2000), ses origines canadiennes-françaises⁷. Le nom de Pelletier évoque d'ailleurs une remarquable branche de métissage qui prend naissance au Lac Saint-Jean pour se répandre à travers le continent.

En mars 2005, un terrible massacre avait lieu au Red Lake High School d'une réserve ojibwa du Minnesota. Au bulletin de nouvelles, les noms de Jourdain et Desjarlais retenaient l'attention. Le *Time* du 5 avril apportait des précisions avec le

témoignage de la jeune Ashley Lajeunesse qui avait eu la vie sauve grâce au sacrifice de son jeune copain Chase Lussier, tombé sous les balles du tueur, Jeff Weise. Celui-ci avait d'abord assassiné son grand-père, Daryl Lussier, puis cinq élèves, de même qu'une enseignante, Neva Wynkoop-Rogers, et un garde de sécurité sans armes, Derrick Brun, qui avaient, tous deux, courageusement fait face au tueur. Desjarlais était le nom du surintendant des écoles de la réserve et Jourdain, celui du chef de bande.

En épilogue de leur merveilleux ouvrage intitulé *Histoire de l'Amérique française*, les auteurs, Gilles Havard et Cécile Vidal, écrivent ce qui suit :

Archambault, Bissonnette, Boudreaux, Boucher, Colombe, Cordier, Cottier, Dion, Dubray, Ducheneaux, Douville, Garneau, Giroux, Janis, Landeaux, LaPlante, Lebeau, Ménard, Mousseau, Peltier, Pineaux, Pourier, Roubideaux [Robidoux], Trudell [Trudel]... De tels patronymes semblent directement issus d'un annuaire français, belge ou québécois. Or c'est dans le Dakota du Sud qu'on les répertorie : ils désignent des familles sioux-lakota de la réserve de Pine Ridge. De nombreux autochtones d'Amérique du Nord – des Sioux, mais aussi des Ojibwas, des Hurons-Wendats, etc. –, ont ainsi des noms d'origine française. Ce sont autant d'indices des mélanges franco-indiens qui, dans les Grandes Plaines, se sont prolongés longtemps après la chute de la Nouvelle-France ; ils trahissent également le caractère continental qu'a pris la colonisation française au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, avec l'expansion du commerce des fourrures. (Havard et Vidal 2003 : 478)

Dès la fin des années 1700, Canadiens et Métis se répandent dans le cœur du continent. Ils sont de toutes les grandes expéditions d'exploration, en particulier celles d'Alexander Mackenzie, de Meriwether Lewis et William Clark, de John James Audubon et de Francis Parkman. Le plus grand de tous, David Thompson, a une épouse métisse, Charlotte Small. Des Canadiens comme Toussaint Charbonneau, l'interprète de Lewis et Clark, Étienne Provost, le guide de John James Audubon, Henry Chatillon, celui de Francis Parkman, ne sont pas d'origine indienne, mais ils sont fortement indianisés. Tous trois auront des descendances métisses, même si Provost et Chatillon épouseront également des Blanches.

Parmi les Métis célèbres comme guides, interprètes ou chasseurs, Georges Drouillard, François Labiche et Pierre Cruzatte, de l'expédition de Lewis et Clark, occupent une place à part (Vaugeois 2002). Jean-Baptiste Boucher est réputé pour les services qu'il a rendus à Simon Fraser ; Jean-Baptiste Adam, Jean-Baptiste Mandeville, un dénommé Saint-Germain et François Beaulieu, pour avoir servi de guides à Sir John Franklin. Le nom de Beaulieu évoque d'ailleurs un pionnier du Grand Nord dont la descendance métisse occupe une place de choix dans l'histoire du Nord-Ouest (Fumoleau 1994).

Ces Métis ont tiré le meilleur de deux mondes, ce sont des êtres exceptionnels comme ont dû l'être Charlotte Small, Marguerite Waddens ou Isabelle Montour. Jean-Baptiste Charbonneau, le fils de Sacagawea et Toussaint Charbonneau, mérite une mention spéciale. À l'aise autant avec les Blancs qu'avec les Indiens, maîtrisant plusieurs langues amérindiennes en plus du français et de l'anglais, il avait tellement subjugué le prince Paul de Wurtemberg qui l'avait rencontré le long du Missouri en 1823, que ce dernier demanda à William Clark, protecteur du jeune Charbonneau, la permission de l'amener avec lui en Europe. Il y vécut la vie de cour pendant sept ans. Aujourd'hui, il prend place sur le dollar américain accroché au dos de sa mère.

ÊTRE INDIEN PAR CHOIX

Il est souvent difficile de distinguer Blanc indianisé, Blanc métissé, Métis, Indien métissé et Blanc adopté par une communauté indienne. René Fumoleau signale qu'après la signature du Traité n° 8 (1899), certains Métis de la région concernée (au sud du Grand lac des Esclaves) restèrent chasseurs, pêcheurs et trappeurs tandis que d'autres devinrent cultivateurs ou salariés. Mais d'autres encore « blanc et le monde indien, sans appartenir ni à l'un ni à l'autre » (Fumoleau 1994 : 135). Cette observation pourrait s'appliquer à l'ensemble des Métis : les uns ont choisi de s'intégrer aux Blancs, les autres aux Amérindiens. Mais beaucoup ont opté et tiennent à leur identité métisse. Enfin les Indiens, ceux qui se considèrent comme tels et sont reconnus à ce titre malgré leur métissage, compensent souvent par un fort attachement à une tradition indienne.

Il y a diverses façons d'être Indien : être d'origine indienne par les lignées maternelle et paternelle, être métissé et avoir vécu en milieu amérindien, avoir été adopté ou descendre de parents ou d'ancêtres qui l'ont été. À cet égard, il importe de souligner la grande capacité d'intégration des communautés amérindiennes. Le drame occasionné par les épidémies les a certainement amenées à renforcer ce trait. Certaines nations ont disparu ; les survivants se sont réfugiés dans des tribus voisines, tels les Missouris chez les Otos, ou encore ils ont formé de nouvelles communautés. Plusieurs nations indiennes du Québec sont ainsi des nations reconstituées.

L'historien américain Francis Jennings, qui a longuement étudié cette question, conclut que chaque tribu « se reconnaît comme une communauté distincte unie par des liens de parenté réels (génétiques) ou fictifs ainsi que par un ensemble de pratiques et fait la distinction entre elle et les étrangers. Ce concept est culturel plutôt que racial⁸ ». (Jennings 1984 : 37). Pour se dire mohawk, il n'est pas nécessaire d'être d'origine agnier ou mohawk, ce choix d'identité peut reposer sur une référence à une tradition, de la même façon qu'on peut acquérir la nationalité américaine ou française. Dwight Eisenhower ou Henry Kissinger pouvaient bien être d'origine germanique, ils n'en furent pas moins américains, tout comme Michel Poniatowski, d'origine polonaise, ou Nicolas Sarkozy, d'origine hongroise, sont français.

[...] Des tribus comme celle des Iroquois, poursuit Jennings, qui dépendaient grandement des pratiques d'adoption/assimilation pour remplacer les pertes humaines, auraient pu disparaître complètement depuis longtemps. Personne n'a la moindre idée de la proportion de l'actuel bagage génétique des Iroquois qui remonte à leurs propres ancêtres. Or, les faits montrent clairement qu'il contient des contributions de plusieurs autres sources indiennes et européennes. La raison manifeste qui permet à des individus présentant un tel mélange ethnique de constituer une tribu est qu'ils en ont formé une et qu'ils en forment toujours une⁹. (Jennings 1984 : 37)

ADOPTION ET INTÉGRATION

Ce qui est dit pour les Iroquois peut l'être pour la plupart des nations indiennes. Quiconque a parcouru les récits de femmes amenées en captivité chez les Indiens a été touché par la brutalité et la cruauté de l'attaque qui mène à l'enlèvement de femmes et d'enfants, mais aussi par la chaleur et la tendresse de l'accueil que leur ménagent les Indiennes à leur arrivée. La captive est immédiatement prise en charge, soignée, nourrie, dorlotée, rassurée. Le temps de le dire, elle se sent en confiance

et s'abandonne. Les jours passent et les soins, l'attention et même une forme d'amitié ne se démentent pas. Il n'existe aucun cas connu de sévices sexuels ou autres. Si un échange est envisagé ou le paiement d'une rançon offert, il arrive que la captive refuse de retourner chez les siens¹⁰. Et si cela se produit, ses proches la surveillent, car ils savent par expérience qu'elle peut être tentée de retourner chez les sauvages. Il existe plusieurs cas bien documentés ; ces femmes devenaient ni plus ni moins des Indiennes. Les hommes étaient traités sans ménagement au début, il fallait les casser, et progressivement l'intégration se faisait. Emma Lewis Coleman a jadis bien étudié la question. Dans *New England Captives carried to Canada*, elle rappelle que bien des habitants de Kahnawake sont des descendants de captifs.

Il n'y a pas [...] une seule famille de pur sang indien. On rencontre fréquemment les noms Tarbell, Rice, Williams, Jacobs, Hill, Stacey, etc. Il doit y avoir plus de sang de la Nouvelle-Angleterre ici [Kahnawake] que n'importe où ailleurs au Canada et davantage de captives perdues¹¹. (Coleman 1925, t. 1 : 23)

Souvent des Blancs s'installaient tout à fait librement dans une communauté indienne et s'indianisaient¹². Les premiers explorateurs européens, eux-mêmes qualifiés de découvreurs, rencontraient à leur grand étonnement des Blancs déjà installés dans les régions qu'ils « découvraient ».

Les communautés amérindiennes situées à proximité des établissements des Blancs sont davantage métissées, mais elles le sont toutes à des degrés divers¹³. Le démographe Hubert Charbonneau suppose que :

La disparition complète des Amérindiens a été évitée de justesse, grâce à la lente prise de possession du continent par les Blancs et à la faveur des unions mixtes qui ont progressivement accru la résistance des indigènes à la maladie ! (Charbonneau 1984)

L'hypothèse formulée par Charbonneau pose un défi de taille aux scientifiques. Face à la maladie, existe-t-il des différences immunitaires entre les Indiens génétiquement « purs » et ceux qui sont métissés ?

Quoi qu'il en soit, il est probable que le métissage génétique a été sous-estimé. Pour une région comme le Lac-Saint-Jean, Gérard Bouchard, démographe et sociologue, a d'ailleurs souligné « l'importance des gènes typiquement amérindiens introduits dans le bassin génétique canadien-français » (Bouchard et De Braekeler 1990 : 344). Avec d'autres, il dira qu'environ la moitié de la population est sans doute issue du métissage. L'ethnologue Jacques Rousseau était du même avis. Hubert Charbonneau a souvent répété qu'à peu près tous les Québécois de souche avaient un peu de sang indien, très peu mais un peu.

Enfin le métissage génétique, malgré son importance, ne doit pas faire oublier le métissage culturel. Celui-ci pouvait-il fonctionner dans les deux sens ? Du Blanc vers l'Indien, de l'Indien vers le Blanc ? L'historienne Louise Dechêne qui, à juste titre, compte de nombreux disciples, avait tendance à contester l'influence des Indiens sur les Français. La question reste ouverte même si on admet de plus en plus que l'adaptation au pays doit beaucoup aux Indiens. Sous leur influence, les Français sont vite devenus des Canadiens. Par la suite, combien de ces derniers se sont indianisés ? Beaucoup plus qu'on a voulu l'admettre, tant au xvii^e, au xviii^e, qu'au xix^e siècle. Ainsi, Marie de l'Incarnation aurait pour sa part affirmé qu'il est plus facile de faire un Sauvage avec un Français que l'inverse.

L'intendant Raudot ajoutait, en 1710, à propos de la francisation des Indiens, qu'il s'agit d'un « ouvrage de plusieurs siècles¹⁴ ». La suite lui donne raison.

LA NOTION DE DROITS ANCESTRAUX.

UNE VOLTE-FACE ÉTONNANTE

Pendant cent cinquante ans, les autorités britanniques et canadiennes ont mis en place de multiples projets de « civilisation ». Elles ont incité les Indiens à la sédentarisation, favorisé leur christianisation et surtout leur éducation. Les enquêtes se sont succédées : Darling (1828), Bagot (1844-1845), Pennefather (1858), Hawthorn-Tremblay (1966) et Erasmus-Dussault (1996) pour ne nommer que quelques-unes des plus importantes. Les Indiens refusaient de disparaître.

Parallèlement, les autorités canadiennes s'employèrent, selon la formule consacrée, à éteindre le titre indien. Les traités s'accumulèrent si rapidement qu'on se contentait de les numéroter. L'Oblat René Fumoleau, missionnaire chez les Dènès, a longuement raconté l'épisode de l'un d'entre eux, le Traité n° 8 (1899). C'est lui, terriblement amer, qui rappelle cette déclaration lapidaire du tout nouveau premier ministre d'alors, Pierre Elliott Trudeau, le 8 août 1969 à Vancouver :

Les droits ancestraux, ça veut vraiment dire : Nous étions ici avant vous, vous êtes arrivés et vous avez pris notre terre, et probablement vous nous avez roulés en nous donnant des choses insignifiantes en échange des immenses étendues de notre territoire, et nous voulons rediscuter tout cela ! et [...] notre réponse est : Non ! (Cité par Fumoleau 1994 : 407)

Dans un livre blanc sur la politique indienne présenté quelques semaines plus tôt, le ministre des Affaires indiennes, Jean Chrétien, avait proposé d'abolir toutes les distinctions légales entre les Autochtones et les autres Canadiens, annonçant le rappel de la loi sur les Indiens et l'égalité juridique, sociale et économique pour tous.

Les Indiens se mobilisèrent contre ce Livre blanc. Lorsque le premier ministre Trudeau déclara, au lendemain du référendum sur l'indépendance du Québec de mai 1980, qu'il entendait procéder au rapatriement de la constitution canadienne, les Indiens craignirent de voir resurgir les idées du Livre blanc de 1969. Ils se mobilisèrent de nouveau et ajoutèrent leurs protestations à celles des autorités québécoises. Comme à l'époque coloniale, alors qu'ils détenaient une sorte de *bargaining power* entre les forces françaises et anglaises, les Indiens comprirent que la menace sécessionniste leur fournissait un pouvoir de marchandage, une nouvelle occasion de négocier. Ottawa et Québec avaient besoin d'eux. Trudeau mesura vite la nécessité de calmer les Amérindiens, dont l'audience européenne avait de quoi l'inquiéter. Les droits ancestraux firent leur apparition à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. « Les droits existants, ancestraux ou issus des traités, des peuples autochtones du Canada sont reconnus et confirmés » (Vaugeois 1995 : 7-11). La lettre y est, la volonté n'y est pas.

Les revendications territoriales venaient de prendre une dimension insoupçonnée jusque-là. En effet, les Français n'ont jamais signé de traités territoriaux. Comme l'écrivait Parkman, la civilisation espagnole a écrasé l'Indien, la civilisation anglaise l'a méprisé tandis que « the French civilization embraced and cherished him¹⁵ ». À la grandeur de la Nouvelle-France, les Français avaient opté pour la cohabitation et le métissage. Les traités d'alliance et d'amitié qui avaient permis les beaux

jours de la Nouvelle-France laissaient la porte ouverte à des revendications de toutes sortes.

EN GUISE DE CONCLUSION : PATIENCE ET LONGUEUR DE TEMPS

Pour plusieurs Québécois, surtout les indépendantistes, le titre aborigène a des allures d'épée de Damoclès. Les droits ancestraux sortis du chapeau du premier ministre Trudeau, responsable de la constitution de 1982, ont créé beaucoup d'attentes. À côté d'Indiens « inscrits », des Métis s'organisent et veulent se faire entendre. Demain, ce pourrait être des Blancs métissés qui viendront grossir les rangs des associations de Métis. Pendant ce temps, des milliers d'Amérindiens vivent dans la misère, confrontés à des problèmes de toutes sortes.

Aujourd'hui, au Québec, l'avenir des Amérindiens est un sujet de plus en plus d'actualité ; ils sont devenus omniprésents et tout indique qu'ils sont là pour rester. Qu'ils soient plus ou moins métissés, cela ne fait pas une grande différence. Leur détermination est souvent d'autant plus forte qu'ils se disent Indiens par choix culturel. Ces derniers tiennent à leur statut d'Indiens et revendiquent, affirmant-ils, pour assurer le développement de leurs communautés ; certains, il faut bien le dire, songent plutôt aux avantages matériels ou à la zone de tolérance dont ils jouissent (voir Dupuis 1991 : 27-29 et 51-58). Les autorités gouvernementales, pour leur part, s'inscrivent dans la rectitude politique et tiennent officiellement le discours de l'autonomie.

Sans les terribles épidémies qui les ont totalement déstabilisés, les Indiens auraient imposé leur mode de vie aux Européens tout en faisant leur profit des « outils » que ceux-ci apportaient avec eux. Mais le cours de l'histoire fut autre. Totalement dévastés, les Autochtones se sont installés en mode survie. Les spécialistes insistent beaucoup sur la dépendance que l'arrivée des produits européens a pu créer. Pourtant, plusieurs nations indiennes avaient atteint un haut degré de civilisation au point de bien nourrir des millions de personnes et d'assurer le fonctionnement de villes telles Mexico, Calakmul ou Cusco, dont on ne connaît pas d'équivalent ailleurs dans le monde de l'époque. Les échanges se faisaient à la grandeur des Amériques et assuraient aux nations moins développées des objets et des connaissances susceptibles d'assurer leur confort et leur progrès.

On peut réécrire l'histoire, on ne la change pas. Au lendemain de 1492, les Blancs ont pu faire rapidement le plein de ce qu'offraient les civilisations amérindiennes. L'inverse ne fut pas vrai. Les sociétés amérindiennes n'en ont pas eu le temps. Elles ont tout de même survécu et, malgré tous les obstacles, se sont renforcées, assez sans doute pour entrer à leur tour dans la modernité par des échanges soutenus et d'intenses programmes d'éducation. La constitution de 1982 a eu au moins le mérite de fournir un point de départ ; les tribunaux ont emboîté le pas. Les recherches et les études se sont multipliées. Les procès aussi. Il finira bien par en sortir quelque chose qui placera les uns et les autres sur la voie de la fraternité, de l'égalité et de la liberté. Ainsi, l'héritage amérindien n'aura pas été vain (Côté *et al.* 1992 : 150-152).

La cohabitation, avec les risques pour les Indiens de ne retenir que ce qu'il y a de « mauvais et de vicieux » (voir la note 13) chez les Blancs, et le métissage, dont l'heure de gloire est révolue, restent tout de même à l'ordre du jour.

Notes

1. C'est le point de vue qu'exprime Roland Tremblay dans son magnifique ouvrage intitulé *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*.
2. Avant de fasciner Chateaubriand, les Natchez avaient ébloui Pierre Le Moyne d'Iberville. « Autrefois cette nation était très considérable. Elle avait soixante villages, 800 soleils ou princes, elle est aujourd'hui réduite à six petits villages, onze soleils. » (Cité par Havard et Vidal 2003 : 137-138).
3. La guerre d'Indépendance des États-Unis se déroule sur un fond d'épidémies de variole. Les soldats britanniques sont moins menacés que les recrues américaines. Cette maladie fait depuis longtemps ses ravages en Europe et la plupart des adultes l'ont déjà eue, acquérant ainsi une immunité. (Voir Fenn 2001 : 88-95).
4. « Carry with you somme matter of the kinpox ; inform those of them [influential chiefs] with whom you may be , of it's efficacy as a preservative from the smallpox ; & instruct & encourage them in the use of it », écrit Jefferson à Meriwether Lewis, le 20 juin 1803. Il s'agit d'un document manuscrit reproduit par Donald Jackson dans *Letters of the Lewis and Clark Expedition with related Documents 1783-1854*, vol. 1, University of Illinois Press, 1978 : 61.
5. Un extrait d'une lettre de Lady Mary Wortley Montagu, à propos de ce procédé d'inoculation, est disponible sur Internet : <<http://www.fordham.edu/halsall/mod/montagu-smallpox.html>>.
6. L'histoire de ces deux couples illustre de façon étonnante les liens qui unissent Blancs et Métis. Elle permet aussi de mieux cerner l'histoire de l'Amérique du Nord dans sa complexité. Marguerite Waddens a d'abord été la compagne d'Alexander McKay, avec lequel elle a eu un garçon et deux filles avant de devenir la compagne puis la femme de John McLoughlin. Elle aura quatre autres enfants : deux garçons et deux filles. Pour sa part, Charlotte Penmanpieh Bougainville pourrait bien être la fille du grand Bougainville. La famille de Lorimier était très près des Indiens de Caughnawaga qui auraient en quelque sorte adopté Bougainville. Le parcours de Louis de Lorimier illustre bien le drame vécu par les Canadiens de la diaspora. Après avoir vu son établissement de l'Ohio dévasté, puis celui de la Wabash, il trouva refuge sur la rive ouest du Mississippi alors sous contrôle espagnol.
7. On me permettra un clin d'œil en passant à Paul La Roche, Métis né sur la réserve de Rosebud dans le Dakota du Sud, à qui on doit de merveilleux arrangements musicaux, dont « Lakota piano », signé Brulé.
8. « All tribes recognized themselves as distinct community demented by genetic and/or fictive kinship and ritual and distinguished themselves from outsiders. This concept is cultural rather than racial » (Jennings 1984 : 37).
9. « Tribes such as the Iroquois, which depended heavily on adoption/naturalization to replace casualties, might have vanished entirely long ago. No one has the faintest idea of what proportion of the Iroquois gene pool today goes back to aboriginal Iroquois ancestors. The record is clear that it contains contributions from many other Indian and European sources. The obvious reason persons of such varied degrees of synethnicity can constitute a tribe is that they did and do » (Jennings 1984 : 37).
10. Les histoires de captives ont beaucoup ému les Américains. Il existe une abondante littérature sur ce sujet. Dans un récent essai fort réussi, John Demos (1994) raconte l'histoire d'Eunice Williams qui a préféré demeurer chez les Indiens de Caughnawaga. En 1999, les Presses de l'Université Laval en publièrent une traduction. Voir aussi St. John de Crèvecoeur qui raconte le cas d'enfants blancs « perfectly Indianized » (1986 : 213).
11. « There is not [...] a single family of pure Indian blood. There are many named Tarbell, Rice, Williams, Jacobs, Hill, Stacey,

etc. There must be more New England blood here [Kahnawake] than in any other place in Canada and more lost captives » (Coleman 1925, t. I : 23).

12. « Il y a donc dans leur système social, écrit Hector St. John de Crèvecoeur, quelque chose de singulièrement captivant, quelque chose de supérieur aux charmes de nos mœurs et de nos coutumes puisque des milliers d'Européens sont devenus volontairement sauvages. » (Traduction de Havard et Vidal 2003 : 238). « There must be in their social bond something singularly captivating and far superior to anything to be boasted of among us ; for thousands of Europeans are Indians and we have no examples of even one of those aborigines having from choice become Europeans » (St. John de Crèvecoeur 1986 : 214. Traduction : Nous n'avons aucun exemple d'un seul aborigène ayant choisi de devenir Européen).
13. Les Français incitèrent des Indiens convertis au catholicisme à s'installer à proximité de leurs établissements. L'objectif était double : s'en servir comme rempart contre d'éventuels envahisseurs (Vaugeois 1995 : 47) et inciter les Indiens à se sédentariser. « Lon a cru bien longtemps que l'approche des Sauvages de nos habitations était un bien très considérable pour accoutumer ces peuples à vivre comme nous et à s'instruire de notre religion mais je m'aperçois Monseigneur, que tout le contraire est arrivé, car au lieu de les accoutumer à nos lois, je vous assure qu'ils nous communiquent fort tout ce qu'ils ont de plus méchant et ne prennent eux-mêmes que ce qu'il y a de mauvais et de vicieux en nous. » (Denonville, 1685). Cité par Gilles Havard 2003 : 543. Charlevoix résume ainsi, dans son *Histoire de la Nouvelle-France* (t. 1 : 495), les commentaires de Denonville : « Ceux qui se sont approchés de nous, ne se sont pas rendus François, & les François, qui les ont hantés sont devenus Sauvages ».
14. Cité par Gilles Havard, 2003 : 544.
15. Cité par Cornelius J. Jaenen 1975 : 7.

Ouvrages cités

- BOUCHARD, Gérard et Marc DE BRAEKELER, 1990 : « Homogénéité ou diversité ? L'histoire de la population du Québec à travers ses gènes », *Histoire sociale/Social History* XXIII (46 - novembre) : 325-361.
- CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier de, 1744 : *Histoire et description générale de la Nouvelle France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*. Pierre-François Giffart, rue Saint-Jacques à Sainte-Thérèse.
- CHARBONNEAU, Hubert, 1984 : *Les Populations amérindiennes et inuits au Canada*. PUM, Montréal.
- COLEMAN, Emma Lewis, 1925 : *New England Captives Carried to Canada Between 1677 and 1760 During the French and Indian Wars*. The Southworth Press, Portland, Maine.
- CÔTÉ, Louise, Louis TARDIVEL et Denis VAUGEUIS, 1992 : *L'Indien généreux. Ce que le monde doit aux Amériques*. Boréal et Septentrion, Montréal et Sillery.
- CRÈVECOEUR, J. Hector St. John de, 1986 : *Letters from an American Farmer and Sketches of Eighteenth-century America*. Penguin, New York.
- DELÂGE, Denys, 1985 : *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du nord-est 1600-1664*. Boréal Express, Montréal.
- DEMOS, John, 1994 : *The Unredeemed Captive. A Family Story from Early America*. Alfred A. Knopf, New York.
- DESROSIERS, Léo-Paul, 1998-1999 : *Iroquoisie* (4 tomes). Septentrion, Sillery.
- DIAMOND, Jared, 1997 : *Guns, Germs, and Steel. The Fates of Human Societies*. W.W. Norton & Company, New York.
- DOUVILLE, Raymond, 1974 : « De Nicolas Gastineau sieur Du Plessis à Maurice Le Noblet Duplessis ». *Les Cahiers des Dix* n° 39 : 85-117.

- DUPUIS, Renée, 1991 : *La Question indienne au Canada*. Boréal, Collection Boréal express, Montréal.
- FENN, Elizabeth A., 2001 : *Pox Americana : The Great Smallpox Epidemic of 1775-82*. Hill and Wang, New York.
- FUMOLEAU, René, 1994 : *Aussi longtemps que le fleuve coulera. La Nation dènèe et le Canada*. Septentrion, Sillery.
- HAVARD, Gilles, 2003 : *Empire et métissage. Indiens et Français dans le pays d'en haut 1660-1715*. Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Septentrion, Paris et Sillery.
- HAVARD, Gilles et Cécile VIDAL, 2003 : *Histoire de l'Amérique française*. Flammarion, Paris.
- HEARNE, Samuel, 2002 : *Le piéton du Grand Nord. Première traversée de la toundra canadienne, 1769-1772*. Petite bibliothèque Payot, Paris, édition établie et présentée par Marie-Hélène Fraissé.
- JACKSON, Donald, ed., 1978 : *Letters of the Lewis and Clark Expedition with Related Documents, 1783-1854*. Second Edition with Additional Documents and Notes, University of Illinois Press, Urbana and Chicago.
- JAENEN, Cornelius J., 1976 : *Friend and Foe. Aspects of French-Amerindian Cultural contact in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*. McClelland and Stewart, Toronto.
- JENNINGS, Francis, 1984 : *The Ambiguous Iroquois Empire*. W.W. Norton & Company, New York.
- JONES, David S., 2004 : *Rationalizing Epidemics. Meanings and Uses of American Indian Mortality since 1600*. Harvard University Press, Cambridge.
- MANN, Charles C., 2006 : *1491. New Revelations of the Americas before Columbus*. Alfred A. Knopf, New York.
- PELTIER, Leonard et Harvey ARDEN, 2000 : *Prison Writings. My life is my Sun Dance*. St. Martin's Press, New York.
- PETERSON, Jacqueline et Jennifer S.H. BROWN, 2001 : *The New Peoples. Being and Becoming Métis in North America*. The University of Manitoba Press, Winnipeg.
- TREMBLAY, Roland, 2006 : *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Les Éditions de l'Homme et Musée Pointe-à-Callière, Montréal.
- VAUGEOIS, Denis, 1995 : *La Fin des alliances franco-indiennes. Enquête sur un sauf-conduit de 1760 devenu un traité en 1990*. Boréal et Septentrion, Montréal et Sillery.
- , 2002 : *America. L'expédition de Lewis et Clark et la naissance d'une nouvelle puissance*. Septentrion, Sillery.

La revue **Recherches amérindiennes au Québec** est disponible dans les points de vente suivants :

BOUTIQUE DU MUSÉE POINTE-À-CALLIÈRE

150, rue Saint-Paul Ouest
Montréal (QC)

BOUTIQUE L'ORCHIDÉE JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

4101, Sherbrooke Est
Montréal (QC)

LE PARCHEMIN

505, Sainte-Catherine Est
Montréal (QC)

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

3200, rue Jean-Brillant
Montréal (QC)

LIBRAIRIE DU NOUVEAU MONDE

103, rue Saint-Pierre
Québec (QC)

LIBRAIRIE DU SQUARE

3453, rue Saint-Denis
Montréal (QC)

LIBRAIRIE DU QUÉBEC À PARIS

30, rue Gay Lussac
F-75005 Paris
France

LIBRAIRIE L'ÉCUME DES JOURS

125, Saint-Viateur ouest
Montréal (QC)

LIBRAIRIE PANTOUTE

1100, rue Saint-Jean
Québec (QC)

PARC ARCHÉOLOGIQUE DE LA POINTE-DU-BUISSON

333, rue Émond
Melocheville (QC)

RENAUD-BRAY

(Différentes succ.
au Québec)

ZONE LIBRE LIBRAIRIE

262, Sainte-Catherine Est
Montréal (QC)